

« Construire pour conserver » à Cham ZG

Combien de tours pour conserver un château?



Vue aérienne (1955) du site du château de St.-André de Cham avec ses jardins dessinés au début du XXe siècle par l'architecte paysagiste zurichois Otto Froebel (photo aérienne Suisse, Dübendorf)

Depuis sa restauration, il y a un siècle, le site historique du château St.-André de Cham n'a pratiquement pas été touché. Aujourd'hui, les descendants de l'ancienne châtelaine souhaitent rénover le parc et le château. Pour financer le coût des travaux ainsi que l'entretien ultérieur de la propriété, il est envisagé de construire dans le parc du château plusieurs immeubles abritant quelque 45 appartements en appliquant le principe: « construire pour conserver ». Ce projet d'ensemble fait l'objet d'un plan de quartier sur lequel la population de Cham se prononcera au cours de l'été 2006.

Au cours de l'été 2005, les autorités communales, les propriétaires et les architectes mandatés par ces derniers ont convié la population à une séance d'information sur l'avancement du projet de rénovation du château St.-André de Cham. Au lieu de lancer un concours d'idées d'architecture pour trouver les solutions les plus adaptées à la conservation de ce site préservé qui constitue un poumon de verdure dans cette région au passé industriel, les promoteurs se sont adressés directement à des équipes d'architectes de renom: Diener & Diener (Bâle) pour la rénovation du château, Vogt architectes-paysagistes (Zurich) pour le parc et Herzog & de Meuron (Bâle) pour les nouveaux immeubles. Le projet très « tendance » que les équipes ont présenté bénéficie du soutien enthousiaste d'un large groupe de représentants des autorités communales et cantonales. Il nécessite l'adoption d'un nouveau plan de quartier prévoyant la réalisation de quatre immeubles d'habitation offrant 10'000 m² de surface brute de plancher dans le parc du château.

Zone spéciale « Château »

La nécessité de procéder à une rénovation n'est pas controversée. Les instruments d'aménagement nécessaires à cet effet existent déjà. La zone spéciale du château comprend une zone S1 autorisant seulement les constructions

et rénovations qui s'intègrent au site et une zone S2 grevée d'une interdiction de construire. Or, le nouveau projet de plan de quartier prévoit de modifier cette zone et de la remplacer par « une zone à bâtir avec des conditions spéciales ». La chapelle St.-André, sous protection fédérale depuis 1942, appartient à la paroisse catholique de Cham-Hünenberg. Le château, ses annexes et le parc sont inscrits à l'inventaire cantonal des objets culturels. La propriété constitue un site protégé en soi et fait partie d'une zone de fouilles archéologiques.

Quid de l'avenir de ce site prestigieux?

En 1991, la commune a reçu le prix Wakker notamment pour la mise en valeur de la presqu'île St.-André, épargnée par les constructions. Le site doit sa protection à l'engagement de Madame A. Page-Schwerzmann qui acheta la propriété en 1903. La nouvelle propriétaire entreprit à l'époque une rénovation intelligente (dirigée par l'architecte Dagobert Keiser jr. et, pour le parc, par Otto Froebel) qui permet une lecture de l'histoire mouvementée de ce château de la Préhistoire à nos jours. Le projet de construction sur lequel la population de Cham se prononcera cet été met en péril la qualité de ce petit paradis alors que son objectif est de financer sa protection. Cherchez l'erreur! D'où notre question: combien de tours pour conserver un château? Affaire à suivre...